

# Enquête-test 2022 auprès de personnes sans domicile au sein de structures d'hébergement



5<sup>ème</sup> réunion du groupe d'études  
« Analyses quantitatives sur l'hébergement social et les Sans-Domicile »

Deux éditions de l'enquête SD ont été menées par l'Insee, en partenariat avec l'Ined en 2001 et 2012.

L'enquête SD vise à :

- Décrire les conditions de vie et les difficultés d'accès au logement des SD
- Comparer cette population à celle vivant en logement ordinaire
- Avoir une meilleure connaissance des parcours de vie (résidentiel, professionnel, familial)
- Fournir une estimation du nombre de SD (niveau national)

L'évolution du nombre et des profils des SD invitent à une réédition de l'enquête (2025?)  
→ étude des possibilités d'extension, de modification du champ/protocole  
→ *divers tests programmés pour 2022-2023-2024*

**1<sup>er</sup> test au T1 2022 sur le champ de l'hébergement** (CHU, CHRS, CADA, HUDA, hôtels sociaux)  
→ Un prestataire pour la réalisation de ce test : **Ipsos**

Les **objectifs de ce test** sont :

- Établir la faisabilité d'une collecte déléguée à un prestataire
- Comparer certaines informations recueillies lors de la collecte aux données des enquêtes administratives réalisées auprès des responsables de centre (collecte Drees ES-DS)
- Approfondir la connaissance des modalités d'enquête des personnes sans domicile non francophones.

Attente de **820 questionnaires** au total  
dont **150 questionnaires longs**

Les **objectifs par type de service d'hébergement** sont les suivants :

Type de service d'hébergement	Objectif en nombres de questionnaires (total = QL + QC)	... dont nombres de questionnaires longs (QL)	Nombre <b>maximal</b> de questionnaires à remplir sur 1 établissement
CHU	300	70	20
CHRS	200	50	20
CADA	100	x	20
HUDA	100	x	20
Hotels Sociaux	120	30	4

Ces objectifs ont été définis en fonction de différentes hypothèses sur le champ des personnes éligibles (majeures), taux de collecte estimé et le nombre de questionnaires max.

L'échantillon principal est composé de **78 structures** réparties sur trois agglomérations (Paris élargie aux 93 et 94, Lyon et Marseille).

- **44** CHRS – CHU – CADA - HUDA
  - 12 CHRS
  - 20 CHU
  - 6 CADA
  - 6 HUDA
- **34** hôtels



## Étape 1 : Lettre-avis

Envoi par Ipsos de la lettre-avis auprès des établissements de l'échantillon principal et de réserve.



## Étape 2 : Contact téléphonique des responsables d'établissements

Cette étape permet notamment de vérifier que l'établissement propose bien la prestation tirée (=champ de l'enquête).

Le responsable d'établissement du service de l'échantillon principal :

- A. **Accepte** de participer → **Étape 3 : CAPI de pré-visite** 
- B. **Refuse** de participer → Remplacement du service par un service de l'échantillon de réserve (établissement de même type, dans la même zone géographique).

Le responsable d'établissement de l'échantillon de réserve :

- B1. **Accepte** de participer → **Étape 3 : CAPI de pré-visite** 
- B2. **Refuse** de participer → Service non-remplacé



### Étape 3 : CAPI de pré-visite auprès des responsables de structures

Il s'agit d'un moment d'échange entre le responsable et l'enquêteur, permettant notamment d'avoir des informations facilitant la visite (où et quand trouver tel contact).

L'enquêteur procède au tirage aléatoire des contacts majeurs de l'échantillon initial et de réserve pour l'étape suivante.

## La procédure de tirage dépend de la structure :

A) Disposant de **listes nominatives** (CHRS, CHU, CADA, HUDA, Hôtels Marseille, Hôtels Lyonnais ?)

- Le tirage des contacts sera réalisé par l'enquêteur lors de cette étape (pré-visite) et en présence du responsable de la structure.

B) Disposant **listes nominatives centralisées** (Hôtels parisiens)

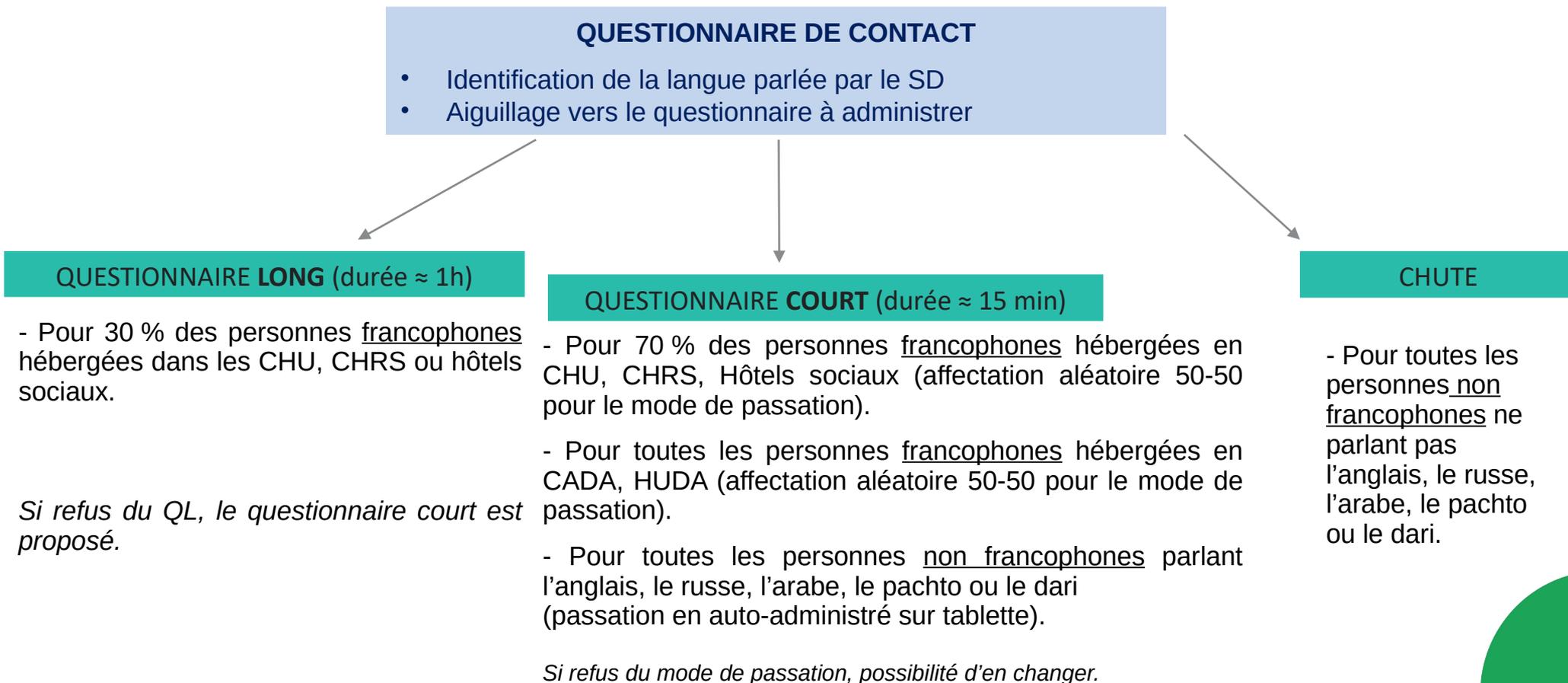
- Les listes seront transmises à Ipsos avant la visite (**étape 4**). Le tirage sera réalisé par l'équipe étude d'Ipsos et chargé dans la tablette de l'enquêteur.

*NB : la possibilité d'avoir des listes centralisées nominatives pour les hôtels parisiens est encore à confirmer avec le Samu Social de Paris.*

C) Ne disposant **pas de listes nominatives** (Hôtels Lyonnais ?)

- Le tirage des chambres sera réalisé par l'enquêteur lors de cette étape (pré-visite) et en présence du responsable de la structure.

## Étape 4 : CAPI de visite auprès des SD



Les **principaux thèmes** abordés dans le questionnaire long de l'enquête SD sont :

- les **caractéristiques sociodémographiques** du répondant et de sa famille
- sa situation vis-à-vis du **logement**, du **marché du travail**, les **conditions d'emploi**
- les **revenus**, les **prestations ou aides reçues**, l'**endettement**
- les **raisons du non-recours** à certains types d'aide
- la **santé** et l'**accès aux soins**
- les **conditions de vie dans les lieux ou les structures d'accueil**
- des éléments de **biographie**

- **Un des objectifs de l'enquête-test 2022 est l'amélioration des modalités d'enquête des SD non francophones**
  - **identifier les langues parlées par les personnes hébergées dans les différentes structures.**
    - ✓ Protocole de contact avec les personnes non francophones avec une phase initiale d'identification de la langue comprise/parlée par la personne interrogée  
25 langues identifiables dont 5 permettant de passer l'étude en version « courte »
  - **expérimenter une collecte en langue étrangère, en auto-administré avec casque audio**
    - ✓ sur la version « courte » du questionnaire (15-20 min)
    - ✓ questions et consignes affichées à l'écran mais aussi diffusées dans un casque audio
    - ✓ disponible en 5 langues étrangères
- **1<sup>er</sup> test réalisé par Ipsos le 18 novembre au centre Emmaüs Ivry auprès d'un groupe de locuteurs des 5 langues traduites**

- **Tester les traductions écrites et orales** dans chacune des 5 langues étrangères sélectionnées ;
- **Tester les conditions techniques** de passation du questionnaire et notamment :
  - Le protocole de contact ;
  - L'identification de langue parlée, la remise des documents, le lancement de l'enquête
  - Le déroulé d'une passation complète d'un questionnaire court auto-administré sous casque audio ;
  - La qualité sonore des fichiers sons / des casques / des tablettes
  - L'affichage, le maniement de la tablette, des autres documents de collecte
- **Préciser les consignes** qui seront données aux enquêteurs de la prise de contact à la fin de l'entretien ;
- **Estimer la durée de passation des questionnaires** auprès des personnes non-francophones ;
- **Procéder éventuellement à des modifications sur les traductions**

Date	Étapes
Septembre-décembre 2021	<b>Phase 1 : Préparation de la collecte</b> → définition précise du protocole → préparation des documents de collecte → programmation des questionnaires
<i>Octobre 2021</i>	<i>Prise de contact avec les SIAO (Lyon/Marseille) + SSP</i>
18 novembre 2021	<b>Phase 2 : Test de la collecte non francophone</b> • Réalisation du test
<i>Fin novembre-début décembre 2021</i>	<i>Prise de contact avec les têtes de réseau et les responsables de structure</i>
Janvier-mars 2022 • Début janvier • 11-12 janvier • 2 <sup>e</sup> quinzaine de janvier • Début février • Février à mars	<b>Phase 3 : Collecte</b> • Envoi des lettres-avis / formation hotliners • Formation des enquêteurs Ipsos • Enquête téléphonique (responsable de structure) • Pré-visite auprès des responsables de structure • Entretiens individuels
Mai 2022	<b>Phase 4 : Présentation et remise du rapport par le prestataire</b>

## Objectifs généraux (1) : délimiter le champ de l'enquête, mettre au point des protocoles spécifiques

- Champ historique

- Hébergement (CHRS, CHU, CADA, HUDA, Hôtellerie sociale)
- Haltes de nuit
- Petits déjeuners
- Restauration (de rue, ou d'intérieur)

- Champ additionnel potentiel

- Accueil de jour ?
- NDLS ?
- Campements ?
- Maraudes ?

→ Connaître le degré de recouvrement des différents champs ; donc interroger dans les champs potentiels pour évaluer l'utilité d'y enquêter à grande échelle.

↳ *Éliminer des champs redondants*

→ Mettre au point un protocole par champ (binômes échantillonneur/enquêteur, type de questionnaire, langues, approche etc.).

↳ *Éliminer des champs trop complexes ou dangereux*

## Objectifs généraux (2) : Collecter des informations d'autres sources

Champ additionnel potentiel

- NDLS
- Campements
- Maraudes

Si la collecte Insee est impossible (complexité, coût, sécurité)

**Obtenir des informations via d'autres sources** (travailleurs sociaux, associations...) pour estimer les recouvrements avec les champs traditionnels et estimer les tailles de population

# ANNEXES

---

Répartition de l'échantillon principal par ville et par type de structure :

Ville	CHRS	CHU	CADA	HUDA	Hôtels	Total	%	% <i>diffus</i>
Paris	5	11	2	4	14	36	46	36 %
Lyon	4	8	3	1	6	22	28	38 %
Marseille	3	1	1	1	14	20	26	17 %
Total	12	20	6	6	34	<b>78</b>		34 %

# PROTOCOLE D'ENQUÊTE AU NIVEAU DES STRUCTURES – DÉTAIL DES INFORMATIONS SAISIE À L'ÉTAPE 3

## Les informations à saisir informatiquement sont :

- Pour les listes nominatives :
  - Le n° de rang dans la liste
  - Le nom
  - Le prénom
  - L'adresse (si hébergement « diffus »)
  - Le téléphone (si connu par le responsable)
  - L'adresse email (si connue par le responsable).
  
- Pour les listes NON nominatives :
  - Le n° de rang dans la liste
  - Le numéro de chambre
  - Le téléphone de l'un des membres de la chambre (si connu par le responsable).
  - L'adresse email de l'un des membres de la chambre (si connu par le responsable).

Le processus de saisie par l'enquêteur de la liste des personnes (ou chambres) sélectionnées :

1. Le responsable de structure **imprime la liste des personnes majeures hébergées** (ou des chambres) dans la structure **au titre de la prestation tirée**. Si la liste imprimée n'est pas numérotée, l'enquêteur y indique les numéros de rang de la liste initiale (1 à N).
2. L'enquêteur **saisit les informations nécessaires à l'algorithme de tirage** programmé sur sa tablette. **L'algorithme tire les numéros de rang à sélectionner** dans l'échantillon initial, d'une part, et dans l'échantillon de réserve, d'autre part.
3. L'enquêteur **indique au stylo (sur la liste imprimée) les personnes sélectionnés**.
4. L'enquêteur (ou le responsable de structure) photocopie cette **liste en 2 exemplaires** : un exemplaire est conservé par le responsable d'établissement (en vue de l'enquête ES-DS), le second par l'enquêteur afin qu'il saisisse les coordonnées des personnes échantillonnées dans sa tablette;
5. L'enquêteur **saisit dans sa tablette la liste des personnes sélectionnées** pendant ou juste après la pré-visite (lorsqu'il est rentré à son domicile);

*A noter que pour les listes centralisées, le tirage sera réalisé par l'équipe étude d'Ipsos et chargé dans la tablette de l'enquêteur.*